

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 21 Octobre 2016

OBJET : Aide à l'Intégration dans l'environnement des ouvrages de distribution électrique - Programme 2016 et réaffectation de deux subventions sollicitées par le SMED13 au titre des programmes 2013 et 2014

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 21 Octobre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'allouer à des communes et au SMED 13, dans le cadre de l'aide du Département à l'intégration dans l'environnement des ouvrages de distribution électrique, au titre de l'exercice 2016, des subventions pour un montant total de 389 375 €, conformément à l'annexe 1 du rapport,

Cette action sera engagée sur l'autorisation de programme 2016-10254V prévue au chapitre 204 du budget départemental 2016 dont la dotation est suffisante.

- d'autoriser la réaffectation partielle sollicitée par le SMED 13 au titre de 2013, et de désengager le reliquat de subvention non réaffecté à hauteur de 4 281 € au chapitre 204, fonction 738, article 204142, autorisation de programme 2013-10254 S, conformément à l'annexe 2 du rapport,
- d'autoriser la réaffectation de subvention sollicitée par le SMED 13 au titre de 2014, conformément à l'annexe 2 du rapport,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec chacun des bénéficiaires la convention de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, conformément au modèle-type prévu à cet effet,
- d'approuver les montants des affectations et leurs modifications comme indiqués dans le rapport.

A l'unanimité

ADOPTE

**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

**Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice**

du Service des Séances de l'Assemblée